

# Valorisation du front de mer de Donville les Bains

Donville les Bains – Manche - 50350



Collet Margot  
Stage de découverte  
DA3 - 2014

Tuteur : Mathilde Gralepois

Réalisation photographie page de couverture : Margot Collet

# Valorisation du front de mer de Donville les Bains

---

Donville les Bains – Manche – 50350

Tuteur : Mathilde Gralepois

# Avertissement

---

- Le PIND est un premier test qui permet à l'élève ingénieur de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui lui restent à acquérir.
- Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure la motivation de l'élève ingénieur pour l'aménagement.
- Le PIND est un exercice qui doit permettre de problématiser un sujet en s'appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

# Remerciements

---

Je souhaiterais remercier toutes les personnes qui ont participés de près ou de loin à l'élaboration de ce projet.

Je remercie en premier lieu ma tutrice Mathilde Gralepois qui m'a aidé et orienté dans le choix et l'élaboration de ce projet.

Je remercie les personnes qui ont suivi et se sont intéressées à mon projet :

Vanessa Seguin, chargée d'urbanisme de Donville les Bains

Véronique Aubrée, architecte d'intérieur qui m'a aidé et conseillé tout au long du projet

Monsieur Seni, directeur du camping de l'ermitage

Je remercie également toutes les personnes qui ont acceptées de répondre à mes questions et d'apporter une part de leur réflexion à ce projet.

Enfin, je remercie tout particulièrement Catherine Collet, pour le soutien qu'elle m'a apporté ainsi que la relecture finale de ce document.

# Table des matières

---

Introduction générale.....	8
<b>1. La commune de Donville les Bains, diagnostic.....</b>	<b>9</b>
a. Situation géographique et climat.....	9
b. Une organisation urbaine spontanée .....	10
c. Un déséquilibre démographique.....	12
d. Un tourisme populaire .....	13
e. Une intercommunalité ouvrant des opportunités.....	14
f. Un patrimoine attractif.....	15
g. Des ressources naturelles à mettre en valeur et à préserver .....	17
<b>2. Diagnostic ciblé .....</b>	<b>21</b>
a. Un front de mer à valoriser.....	21
b. Les différentes activités présentes sur le site lui donnent de la matière .....	28
c. Une zone naturelle soumise à un règlement particulier .....	33
<b>3. Enjeux.....</b>	<b>35</b>
a. La mise en avant du développement local durable et de la préservation de l'environnement.....	35
b. Reconquête de la promenade du front de mer .....	37
c. Mettre en valeur des usages qui existent déjà.....	37
d. Développer un projet d'art public qui révèle le site en impliquant une équipe artistique .....	38
e. Créer l'attractivité pour plusieurs types de population .....	39
f. Appropriation du nouvel aménagement par les potentiels usagers.....	39
<b>4. Projet.....</b>	<b>41</b>
a. Un espace de détente.....	41
b. Le café/bar dansant .....	46
c. Un projet d'art public .....	48
d. Un éclairage à l'énergie renouvelable .....	50
e. La cinquième zone.....	50
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>54</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>55</b>
f. Ouvrages et articles de presse .....	55
g. Thèses, rapports et dossiers de presse .....	55
h. Internet .....	56
<b>Table des illustrations .....</b>	<b>57</b>
Cartes .....	57
Photographies .....	57
Graphiques.....	58
Tableaux .....	58

<b>Figures .....</b>	<b>58</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>59</b>

## Introduction générale

*«On reste médusé devant le paradoxe de ces millions de touristes qui fuient leur ville parce qu'elle est surpeuplée, bruyante, polluée et qui viennent chercher dans telle ou telle station leurs deux semaines parfois au moins aussi surpeuplées, embouteillées, bruyantes et polluées, la seule différence étant qu'il faut payer -et généralement fort cher- pour ce privilège .On va sur la côte pour «changer d'air» et on y reconstitue la ville avec ses immeubles, ses autoroutes, ses foules, ses stress. Il faut vivre avec son temps, disent les promoteurs »*

*( BAVOUX J. J, 1997.- les littoraux français, Paris, Armand Colin édit., p.160 )*

L'essor des stations balnéaires en France est relativement récent. Ce développement prend place avec la naissance et la croissance de la société industrielle au XIX<sup>ème</sup> siècle. Les considérables progrès techniques de cette période donnent lieu à une urbanisation trop rapide et fortement axée sur le développement économique. Beaucoup de stations balnéaires n'offrent alors pas vraiment de dépaysement par rapport aux villes, comme souligne Jean Jacques Bavoux, mais cultive un tourisme de masse destructeur de ces paysages naturels fragiles.

Heureusement, la prise de conscience de l'importance de la préservation de l'environnement évolue progressivement dans la société et ces espaces naturels sont de plus en plus protégés.

Ce projet a pour objectif de valoriser le front de mer de Donville lesBains en y intégrant pleinement cette notion de préservation des espaces naturels.

L'atout majeur de la commune est sa plage. Mais depuis l'époque des premiers congés payés la configuration du bord de mer n'a guère évolué. Dès lors, il apparaît logique que la valorisation de ce potentiel se fasse par un aménagement de cet espace. Cette reconquête passe par la conservation des atouts de cet environnement remarquable tout en l'enrichissant par de nouveaux usages « conviviaux ou récréatifs.

# 1. La commune de Donville les Bains, diagnostic

## a. Situation géographique et climat



**Carte 1** : Localisation de Donville les Bains dans le département de la Manche à l'échelle nationale. - Source fond de carte artique - réalisation Margot Collet

La commune de Donville les Bains est située en Basse Normandie, au sud-ouest du département de la Manche, à l'extrémité de la région naturelle du Cotentin. Elle prolonge au nord la ville de Granville et clôture au sud la côte des havres. Limitée à l'ouest par la mer, à l'est par la petite rivière le Boscq, elle se distribue en deux parties égales de part et d'autre de la rue principale : la route de Coutances. Sa superficie est de 275 hectares dont l'urbanisation est limitée par la directive européenne Natura 2000 et la loi de préservation du littoral.

Avec Granville elle ferme au nord la baie du Mont Saint Michel. Son estran à pente très faible lui permet de bénéficier des plus fortes marées d'Europe pouvant atteindre un marnage de 14 mètres lors des plus forts coefficients.

Le front de mer est une vaste plage de sable d'environ 2 km qui s'achève au sud sur une falaise de schiste. Elle est considérée comme une station balnéaire depuis 1967.

Donville les Bains bénéficie d'un climat océanique dû à sa situation géographique sur la côte de la Manche. Grâce à son positionnement à l'abri au nord du cap de Granville et au fond du golfe formé par la Normandie et la Bretagne, elle est relativement protégée des tempêtes et du vent et elle bénéficie de températures clémentes. La température annuelle moyenne est de 11,4°C., les températures maximales

moyennes de juillet - août sont de 21°C et minimales moyennes en janvier – février de 3°C ; ces températures sont révélatrices de la douceur du climat.

Granville, sa voisine et consœur climatique, fut qualifiée par le Nouvel Observateur de « station balnéaire où il fait le plus moche » en référence à son relatif faible ensoleillement de 1763 heures par an, il est vrai que le Cotentin fait partie avec certaines régions du centre Bretagne et du nord de la France des régions les moins ensoleillées de France.

Quant aux précipitations, elles sont de l'ordre de 600 mm par an ce qui la situe dans la moyenne nationale.

Données climatiques à Donville-les-Bains													
Mois	jan.	fév.	mar s	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.	déc.	année
Température minimale moyenne (°C)	3	3	5	7	9	12	14	15	13	11	7	4	8,6
Température moyenne (°C)	5	6	8	10	13	16	18	18	16	13	9	6	11,4
Température maximale moyenne (°C)	7	8	10	12	16	19	21	21	20	16	11	9	14,2
Ensoleillement (h)	70,2	88	137,7	170,5	204,6	210,9	226,7	209,5	168,9	127,6	84,2	64,8	1 763,6
Précipitations (mm)	57	53,2	49,9	39,7	50,5	40,8	36,8	36,3	50,8	59	68,5	64,3	606,8

Tableau 1 : Source données : l'internaute.com

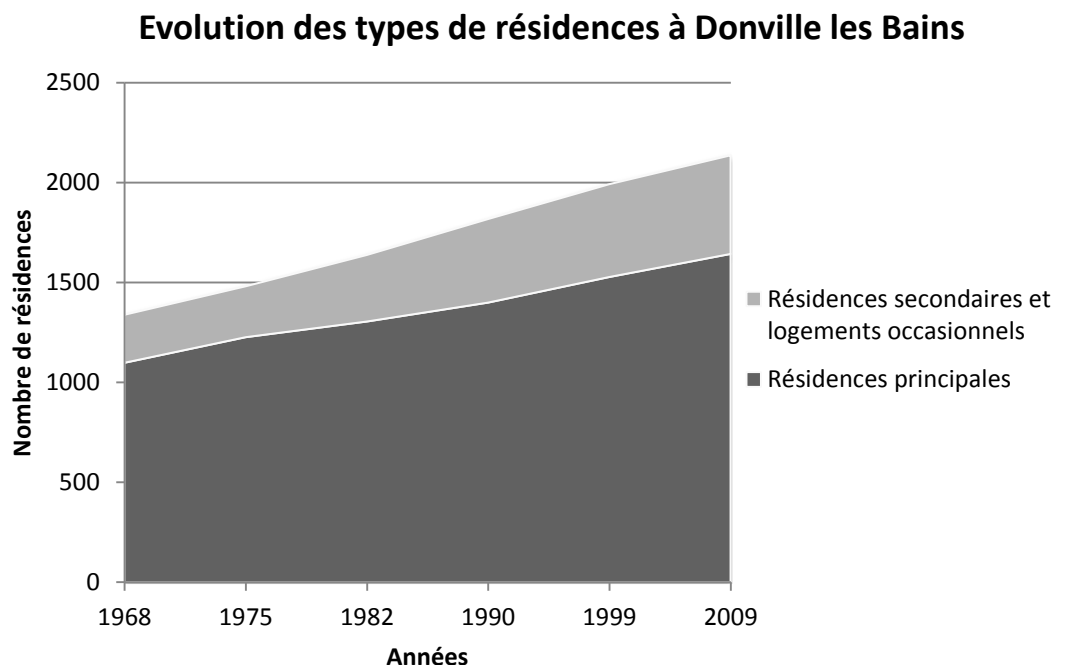
## b. Une organisation urbaine spontanée

Le tourisme de bord de mer se développe en France suite à la révolution industrielle. Cette période constitue un changement dans les sociétés, de nouveaux besoins et de nouvelles habitudes apparaissent. Les villes d'Europe occidentale sont sans cesse

exposées à la pollution. Peu à peu, le besoin de changer d'air, de retrouver un contact avec la nature fait son chemin, c'est à ce moment-là que commence l'essor des stations balnéaires en France. Donville les Bains (tout comme d'autres communes littorales) voit sa population estivale augmenter chaque année. Ce phénomène va s'accroître avec la construction de la voie de chemin de fer Paris-Granville sous le second empire. L'urbanisation de la commune va se développer rapidement pour recouvrir la quasi-totalité du territoire.

Cette urbanisation accélérée va donner à la commune un caractère essentiellement pavillonnaire et résidentiel. Quelques commerces de proximité s'organisent le long de la route de Coutances, leur disposition ne permet cependant pas de qualifier cette zone de centre-bourg, Donville est marquée par son absence de bourg véritable. On y trouve une seule entreprise Agrex de 19 employés. L'activité principale n'est clairement pas là, le fait que 81% des actifs donvillais travaillent ailleurs que dans la commune le montre bien.

Donville est marqué par sa part importante de résidences secondaires. On remarque sur le graphique 1 que la proportion de résidences secondaires et de logements occasionnels par rapport aux résidences principales augmente sensiblement entre 1968 et 2009. Aujourd'hui, près d'un quart des résidences de Donville les Bains sont secondaires et ce phénomène a tendance à augmenter. Une trop forte importance de ce type de logement peut être néfaste et peut non seulement inhiber l'activité de la commune hors de la saison estivale mais aussi nuire à leur diversité, un des moteurs du développement territorial.



Graphique 1: Source INSEE 2009

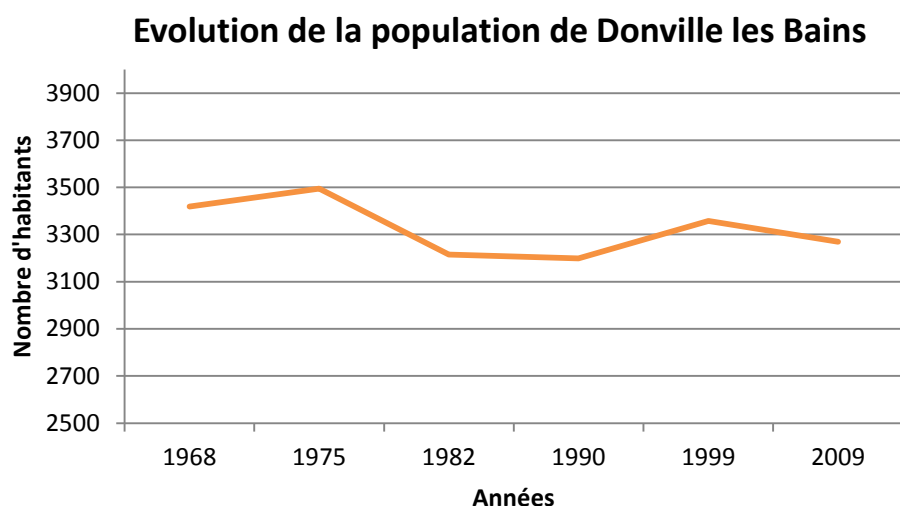
Aujourd'hui, la politique de développement urbain de la commune est plus axée sur le cadre de vie des habitants et le tourisme. Donville souhaite conforter son image de station balnéaire en diversifiant ses équipements touristiques tout en préservant sa qualité paysagère.

### c. Un déséquilibre démographique

La population de Donville les Bains est stable sur le long terme. De 1968 à 2011 elle ne varie que de quelques centaines d'habitants sans subir de grandes disparités entre ces deux périodes.

En 2009, la ville compte 3269 habitants à l'année selon l'INSEE. Sa densité est de 1188,7 hab. /km<sup>2</sup>, bien que légèrement inférieure, elle reste dans des valeurs similaires à d'autres communes littorales comme Saint Nazaire (1418 hab. /km<sup>2</sup> pour 65 868 habitants), Saint Malo (1286,1 hab. /km<sup>2</sup> pour 47 045 habitants) ou sa voisine Granville (1297,7 hab. /km<sup>2</sup> pour 12 000 habitants). Elle est nettement au-dessus de la moyenne nationale (101,6 hab. /km<sup>2</sup>).

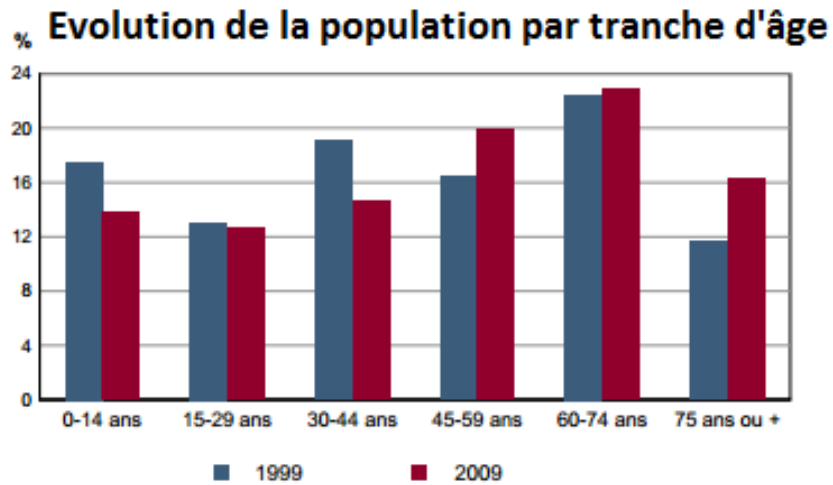
En tant que station balnéaire, Donville voit sa population doubler durant la période estivale.



**Graphique 2** : Source INSEE 2009

Entre 1999 et 2009, l'effectif de personnes de 45 à plus de 75 ans augmente. En particulier la population des plus de 75 ans puisqu'elle croît d'approximativement 33%. Parallèlement, les habitants de 0 à 44 ans diminuent. On assiste à un net vieillissement de la population illustré également par le taux de retraités de la

commune s'élevant à 44% en 2009 (Source INSEE) et ayant ces dernières années, tendance à augmenter.



**Graphique 3 :** Concerne la population de Donville les Bains, Source INSEE 2009

On peut facilement supposer que des retraités non originaires de la commune sont attirés par le bord de mer et la qualité de vie que peut offrir Donville les Bains. La hausse de la demande en logement fait dans le même temps augmenter le prix du foncier. Ceci peut en partie expliquer la diminution de la population jeune de Donville qui n'aurait plus les moyens de s'y installer et serait contrainte d'aller habiter dans la périphérie de l'agglomération granvillaise où le logement est plus abordable.

Le vieillissement de la population entraîne une certaine perte de dynamisme. Dans le même temps, les retraités favorisent aussi une certaine économie du territoire. En consommant et vivant sur la commune ils créent une activité, leur pouvoir d'achat n'est pas négligeable, leur revenus représente en effet 40,9% des revenus totaux des ménages de Donville. (Source INSEE)

#### **d. Un tourisme populaire**

Dans ses premières années, la fréquentation des stations balnéaires est spécialisée, « réservée » aux classes sociales les plus aisées. Aujourd'hui, il existe toujours des stations destinées à un public restreint disposant de revenus élevés mais le tourisme balnéaire n'est désormais plus exclusif à ce type de population. Les personnes de revenus modestes peuvent également partir en vacances au bord de la mer.

Les activités de Donville n'indiquent pas nécessairement un tourisme orienté vers des populations aisées mais un public plus modeste. On peut y trouver un camping 3

étoiles comme un centre de thalasso thérapie/hôtel, mais surtout de nombreux gîtes et chambres d’hôtes. Ses commerces de quartiers sont accessibles à toute population, il n’y a pas de boutiques haut de gamme. Le tourisme à Donville est plus populaire qu’à Granville sa voisine, on trouve là-bas des hôtels et des commerces plus luxueux. Donville et Granville sont très liées notamment par leur proximité. Leur tourisme n’est donc pas exclusivement propre à chaque commune mais les populations sont susceptibles d’évoluer sur ces deux territoires. Ce tourisme n’est pas comparable à celui des littoraux plus au sud tant dans son attractivité que dans ses infrastructures. Son public potentiel se situe à proximité, c’est-à-dire principalement dans le quart nord de la France et dans le sud de l’Angleterre. Les destinations estivales les plus prisées sont souvent les plus chaudes. Situé dans le nord de la France, Donville n’en fait pas partie.

### e. Une intercommunalité ouvrant des opportunités



Carte 2 : Les 33 communes de l'intercommunalité granvillaise. - Source : <http://www.granville-terre-mer.fr>

La présence d'une intercommunalité est importante à prendre en compte dans notre analyse. Elle est composée de 33 communes de petites tailles donc proches. Le déplacement de l'une à l'autre est ainsi relativement rapide et facile. Leurs activités respectives se complètent entre elles,

Leur complémentarité aide au développement économique de chacune et implique un flux constant de personnes. Cette intercommunalité prend son importance dans le fait qu'il est certain que, non seulement Donville est régulièrement au minimum traversée mais elle est également assez rapidement accessible pour les communes alentours. Un réaménagement adéquat du front de mer de Donville les Bains pourrait tout à fait attirer ce flux de personnes, le stabiliser et le fidéliser. La proximité des autres communes assure une population potentielle pouvant se déplacer sans trop de contraintes de distance jusqu'à Donville. Ce phénomène est accru par le caractère frontalier de Donville et Granville, cette dernière est en effet la commune la plus importante de l'intercommunalité. C'est d'abord la plus peuplée (12 000 habitants), son centre-ville ainsi que son centre historique, uniques dans l'agglomération, créent son attractivité. Aussi, les flux domicile/travail de l'intercommunalité convergent vers Granville. Sur 7300 actifs, 4300 proviennent des communes avoisinantes. Granville est le territoire le plus actif, le plus peuplé et le plus prisé du bassin granvillais.

## f. Un patrimoine attractif

La situation géographique de Donville la place à proximité d'un patrimoine culturel touristique remarquable et attractif.

- **Le Mont Saint Michel et sa baie**, situé à 50 kilomètres de Donville. Il y est régulièrement organisé différentes manifestations comme le *marathonde la baie du Mont Saint Michel*, des animations au sein du Mont, des nocturnes ou encore des randonnées pédestres ou équestres pour accéder au Mont. Il est aussi possible de survoler la baie à bord d'un ULM.
- **Les Prés salés**, à cheval sur les communes de St Martin de Bréhal et Bréhal. Les prés salés sont des étendues régulièrement recouvertes par la mer, on y élève des moutons dont la viande acquiert une saveur toute particulière.
- **Les îles Anglo-Normandes**. Les principales sont Chausey, Jersey, Guernesey et Sercq, situé à 9 kilomètres, Chausey est la plus proche des côtes granvillaises, la plus éloignée étant Guernesey à 55 kilomètres.



**Photographie 1** : Chausey, est en fait un archipel appartenant à la commune de Granville. Il est facilement accessible en vedette depuis le port de Granville tout au long de l'année.



**Photographie 2** : Jersey est également facilement accessible en vedette depuis le port de Granville en été.

- **Le port de plaisance** et le **port de pêche** de Granville. Les ports de plaisance sont aujourd'hui très prisés, il est difficile d'acquiescer une place à l'année dans un de ceux-ci où l'attente est souvent de plusieurs dizaines d'années. A Granville entre 800 et 1000 bateaux attendent d'obtenir une place. Mais le port est accessible aux bateaux de passage, un ponton leur étant réservé. Le port de pêche est un lieu d'histoire, dès le XV<sup>ème</sup> siècle des bateaux partent pêcher à Terre Neuve, du XVI<sup>ème</sup> à la fin du XIX<sup>ème</sup>, Granville est le plus important port morutier. Il a été l'activité économique principale de Granville avant l'essor du tourisme. Toujours en fonctionnement aujourd'hui, il fournit des produits de la mer frais aux communes alentours. Granville doit une partie de son caractère à cette ambiance portuaire, ce paysage particulier qu'est le port de plaisance, le Hérel et le port de pêche.
- **La bisquinela Granvillaise**, Une bisquine est un voilier de pêche typique de la région du Mont Saint Michel. Leurs surfaces de voile, 340m<sup>2</sup> dans le cas de la Granvillaise pour 18,28 mètres de longueur de coque, sont considérées comme les plus importantes de France. La Granvillaise est une réplique de ces

bateaux de pêche, elle a été construite en 1988. Il est possible de faire des sorties en mer à la demi-journée ou plus en groupe ou en individuel, accompagné d'un équipage professionnel.

- **La fonderie de cloches** de Villedieu-les-Poêles, qu'il est possible de visiter.
- **Le casino** construit en 1911, inscrit à l'inventaire des monuments historiques et toujours en activité.
- **La villa « Rhumbs »** qui sera rachetée en 1905 par Maurice Dior, le père du grand couturier et qui est actuellement devenu le musée Christian Dior
- **Le golf de Granville** situé sur la commune de Bréville à une dizaine de kilomètres au nord de Donville-les-Bains.

### **g. Des ressources naturelles à mettre en valeur et à préserver**

Dans son PLU, la ville insiste sur le fait de protéger son patrimoine naturel. Elle souhaite préserver la qualité du cadre de vie de la commune. Elle protège alors son environnement, notamment grâce à la pratique du zonage mais sans réellement le mettre en valeur.

- **La vaste plage** d'environ trois kilomètres sur la commune de Donville et s'étendant en réalité sur plus de 9 kilomètres. Elle constitue à la fois l'atout le plus fort de Donville et son identité. Elle est dotée d'un plongoir et d'une piscine d'eau de mer recouverte par les eaux à marée haute.
- **La Falaise morte** dont une partie longe la plage de Donville et Granville, elle mesure plus de 4 kilomètres de long.



**Photographie 3** : On voit bien sur cette photo prise à Donville les Bains la falaise morte longeant la longue plage s'étendant sur plusieurs communes. On peut apercevoir le plongeur sur l'extrême gauche de la photographie. – Réalisation Margot Collet

- **Les plus grandes marées d'Europe.** Sur les plages de la côte de l'agglomération granvillaise le marnage, c'est-à-dire la différence entre le niveau de la haute mer et de la basse mer peut atteindre 14 mètres aux plus fortes marées. La mer se retire sur plusieurs centaines de mètres et découvre de grandes étendues plates et rocheuses, ce phénomène remarquable fait le bonheur du pêcheur à pied.
- **Des dunes de sables littorales** situées au nord de la commune de Donville et se prolongeant le long de la plage sur les communes voisines.
- **La carrière Norais** exploitée dans la falaise morte entre 1945 et le milieu des années 1980, elle est aujourd'hui classée zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique dans le plan de zonage de Donville.
- **L'activité conchylicole.** L'exploitation se trouve à cheval sur Donville et Bréville, elle comprend 16 kilomètres de moulières, 11 concessionnaires et 5300 m<sup>2</sup> de salles de réserves.

On peut ajouter que la position de Donville lui offre une certaine centralité. On trouve au sud Granville, centre-ville de son agglomération, et au nord les communes de Bréville, Bréhal ou Saint Martin de Bréhal qui sont beaucoup moins urbanisées, la côte y est plus sauvage et naturelle. Donville offre alors un intermédiaire entre ville et nature.

Tous ces éléments réunis forment un site singulier, ils offrent un cadre de vie qui mériterait d'être mis en valeur. En effet, la photographie 3 nous montre un front de mer goudronné, longé directement par une route. Aucun lien ne fait la transition entre la ville et la plage. Il est vrai que la falaise ne favorise pas ce lien. Donville exploite peu et mal son patrimoine. Donville semble repliée sur elle-même avec un projet d'urbanisme a minima. Une valorisation réfléchie de cet espace dont les enjeux socio-écologiques sont fondamentaux permettrait une mise en valeur respectueuse et protectrice de cet environnement.

### Conclusion :

Donville est une station balnéaire du nord de la France qui dispose d'un potentiel attractif fort. La ville jouit d'un patrimoine naturel remarquable en particulier sa vaste plage de sable fin en partie longée par une falaise morte. On note aussi le phénomène des grandes marées dont l'ampleur est typique de la région. Elle est intégrée dans une intercommunalité impliquant un flux régulier de personnes sur son territoire et également à proximité de lieux touristiques dont le Mont Saint Michel. En tant que communes voisines, Donville et Granville sont incontestablement liées, les atouts de Granville sont alors également profitables à Donville et inversement. Donville les Bains est ainsi dans la possibilité d'offrir à ses habitants et ses visiteurs un cadre de vie remarquable et agréable.

Cependant, ce potentiel attractif n'est pas pleinement exploité. L'urbanisation rapide et peu réfléchie de la ville n'a pas permis une véritable mise en valeur du site. La beauté des lieux pourrait être soulignée par un aménagement plus pensé.

L'importante part de retraités dans la population apporte une activité économique au territoire qui n'est pas négligeable mais ce déséquilibre social peut également engendrer une perte de dynamisme. Un rééquilibrage permettrait de pallier ce phénomène notamment en diversifiant les activités de la commune. Le dynamisme de Donville est aussi menacé par la proportion croissante de résidences secondaires qui, en devenant trop importante, créerait une ville ne vivant que l'été.

## 2. Diagnostic ciblé

Il est important de bien cerner le territoire étudié lors du diagnostic afin d'avoir tous les éléments en main lors de la conception et la réalisation d'un nouvel aménagement. C'est pourquoi ce diagnostic ciblé comprend la description des différents équipements, de la typologie du bâti ainsi que de l'ambiance du lieu. Ils permettront de déterminer le potentiel, les besoins et les enjeux de la zone concernée et ainsi d'y répondre le mieux possible.

Le diagnostic plus général de la commune met particulièrement en avant la mauvaise valorisation du territoire. Le principal atout de la commune est sa plage, la mise en valeur de Donville les Bains passe inévitablement par elle. Elle crée la singularité de la commune, elle est son identité. C'est pourquoi j'ai choisi de travailler sur le **front de mer** de Donville, c'est pour moi le lieu dont la valorisation sera la plus bénéfique à la commune.

### a. Un front de mer à valoriser



**Carte 3 :** La zone orangée correspond au choix du terrain à aménager en vue de la valorisation du front de mer de la commune. Les délimitations correspondent aux limites de Donville les Bains. – Source fond de carte :Géoportail, modifications : Margot Collet

Le terrain fait approximativement 1,68 kilomètres de longueur. Le bout de littoral au sud de la commune ne sera pas pris en compte dans ce projet car il s'agit d'un bout de plage rocheux directement au pied de la falaise se découvrant seulement à marée basse.

→ Quelques photos retranscrivant l'ambiance actuelle du front de mer de Donville les Bains



**Photographie 4** : Vue d'ensemble du terrain – Source : *aufeminin.com*, rubrique : *mes albums photo, donville les bains*.



**Photographie 5 : réalisation Margot Collet**

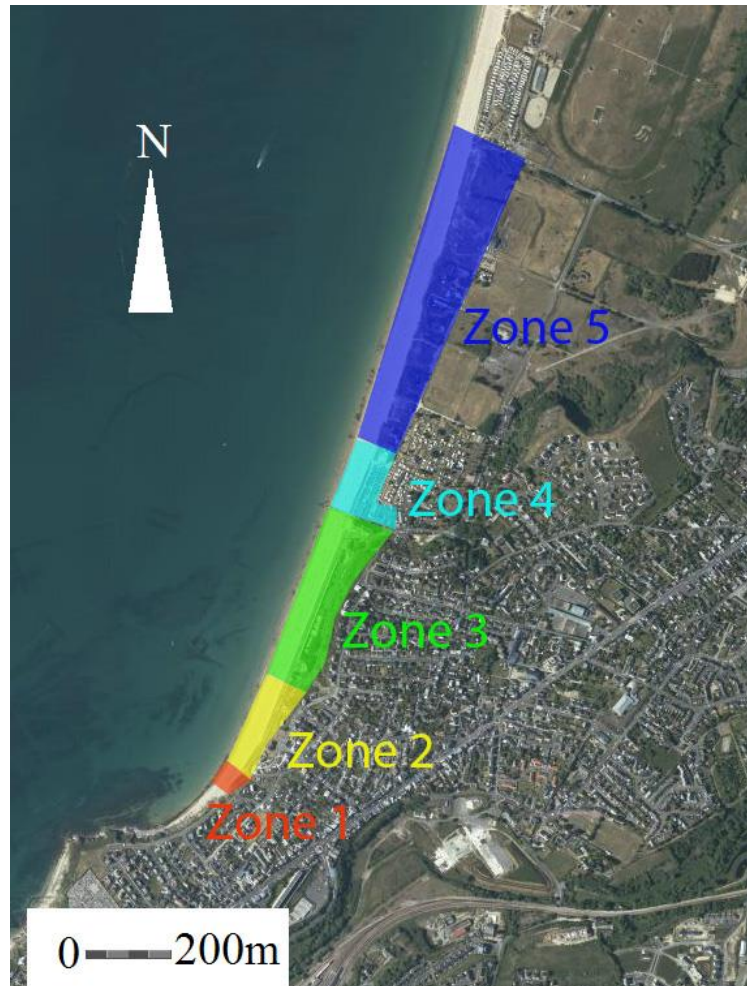


**Photographie 6 : réalisation Margot Collet**



**Photographie 7 : réalisation Margot Collet**

Une description du site est de rigueur, elle permet de s'appropriier le terrain, d'identifier ses besoins et ses atouts. Dans un souci de clarté, le terrain étudié à été découpé en cinq zones afin de le décrire puis de restituer son ambiance. On utilisera plus tard ce même zonage pour expliquer la proposition d'aménagement.



**Carte 4:** Zonage du terrain. - Source fond de carte: Géoportail, modifications : Margot Collet

### **Zone 1**

La zone 1 est composée de petits espaces verts aménagés. Deux tables de pique-nique sont à disposition, une digue descend vers le sable en pente douce.

### **Zone 2**

Sur cette zone, la plage est bordée par deux voies goudronnées parallèles accolées destinées à la promenade à pied séparées par un banc continu, ces deux voies sont bien visibles sur la photographie 8. Une troisième est utilisée par les voitures et est longée côté falaise par des places de parking visibles aussi sur la photographie 8.

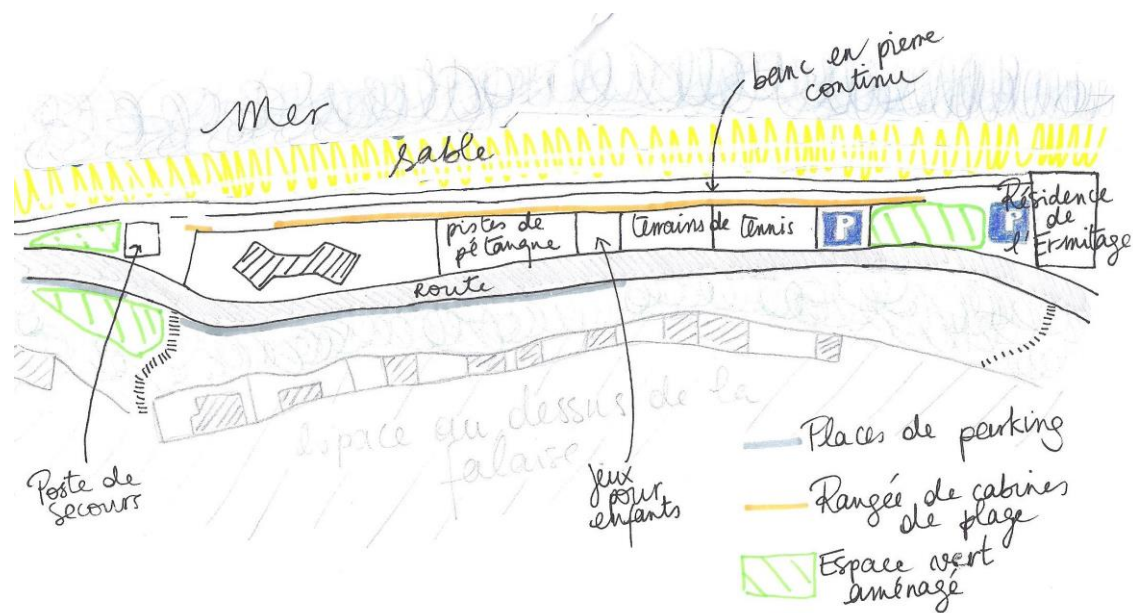


**Photographie 8** : Photo représentative de la zone 2 - réalisation Margot Collet

### **Zone 3**

La zone trois contient le poste de secours de la plage. Ce dernier ne présente pas de qualité esthétique particulière. Il a été peint sur la façade côté falaise à la manière d'un trompe l'œil représentant comme une grande cabine de plage rayée surplombée par, le ciel, quelques nuages et des mouettes. La façade face à la mer est plus sombre, simplement peinte en blanc cassé avec des rebords horizontaux bleus. Sa qualité esthétique est controversée. A l'arrière du poste de secours, un escalier descend la falaise au milieu de la végétation. On trouve au pied de la falaise quelques tables de pique-nique disposés dans un espace vert dégagé.

Le long de la digue piétonne s'alignent des cabines de plage. On trouve en contrebas, entre les cabines et la route, un espace qui n'a pas la vue sur la mer mais qui est abrité du vent. Cet espace d'arrière plage est visible sur la photographie 7. Il est découpé en différentes zones d'utilités diverses définies sur le croquis 1. Le bout de terrain à gauche des pistes de pétanque sur le croquis correspond à une maison privée inoccupée depuis plus de 10 ans.



**Croquis 1** : Les différents espaces de la zone 3 (le croquis est proportionnel) - réalisation Margot Collet

La seconde extrémité de la zone trois est marqué par la résidence de l'Ermitage. Autrefois hôtel de standing, ce bâtiment a été transformé en résidence avec appartements privés. Plusieurs propriétaires louent leurs appartements notamment durant la période estivale.

### **Zone 4**

(Photographie 5), Cette dernière zone est un parking donnant directement accès au sable autour duquel se trouvent un snack, un centre de thalassothérapie, un relais voile et un camping.

### **Zone 5**

Cette zone a été répertoriée comme une ZNIEFF, d'où la volonté de l'aménager dans le respect et d'en conserver, dans la mesure du possible, son caractère naturel. La dune est un espace fragile sensible aux fréquentations trop intensives et la protection du paysage littoral joue un rôle essentiel pour l'économie touristique. (photographie 9).



**Photographie 9** : Paysage de la zone 5. -  
réalisation Margot Collet

L'aménagement du bord de mer de Donville les bains possède des atouts. La volonté de privilégier un secteur de promenade avec la digue le long de la plage, il laisse aussi place à des activités comme du tennis et une piste de pétanque, que les usagers se sont appropriés. Quelques espaces verts aménagés proposent des tables de pique-nique prisées en été.

Cependant des points noirs subsistent, on observe au travers des photographies un environnement goudronné, bétonné. La loi littorale, qu'on développera précisément dans une autre partie, a notamment pour but d'empêcher l'omniprésence des espaces urbanisés sur les zones naturelles. Ces espaces urbanisés ne doivent pas prendre le pas sur le paysage mais au contraire se faire relativement discrets afin de conserver le caractère naturel de la zone. L'aménagement de Donville ne s'insère pas vraiment dans le paysage, pas tant par la place que prennent les bâtiments (j'entends les résidences, les commerces...) mais par le paysage en général. Prenons par exemple la digue promenade, c'est une simple allée goudronnée avec des bancs en béton, l'espace pourrait être rendu bien plus convivial par un aménagement plus chaleureux. De plus, la rangée continue de cabines de plages crée une rupture avec l'espace d'arrière plage qui est de ce fait complètement mis à l'écart.

Le parking en bord de mer dans la zone 4 est pour moi un véritable manque à gagner. Cet espace pourrait être utilisé de manière plus intéressante. Un parking en bord de mer n'est pas « plus agréable » qu'un autre parking, les gens ne vont pas garer leur voiture pour rester dedans. Or cet zone est privilégiée par son emplacement et sa vue, des éléments qui ne sont pas mis en valeur par l'emplacement du parking.

L'aménagement actuel de Donville ne valorise pas pleinement son patrimoine. L'espace est un peu froid. Il aurait cependant le potentiel d'offrir à ses usagers plus de confort et une meilleure qualité de vie.

## **b. Les différentes activités présentes sur le site lui donnent de la matière**

Plusieurs équipements existents sur le terrain étudié proposent différentes activités. Ces derniers apportent de la matière au site, c'est-à-dire qu'ils créent déjà une certaine attractivité. On a vu que le potentiel du front de mer de Donville n'est pas pleinement exploité, sa mise en valeur et le développement de son attractivité passe non seulement par une amélioration de son aménagement paysager mais aussi par la proposition d'activités, de services adaptés. Le littoral de Donville n'est pas vierge et il faut se servir des équipements déjà présents, les analyser afin de savoir ce qu'ils peuvent apporter et tirer leur meilleur parti.

### ***Prévithal***



**Photographie 10** : Centre Prévithal - Source : [previthal.com](http://previthal.com)

A la fois centre de thalassothérapie, hôtel\*\*\* du réseau *Best Western*, restaurant et bar de luxe. Prévithal était auparavant localisé à Granville, il a été déplacé à Donville, face aux îles Chausey afin d'être agrandi. Le nouvel établissement donvillais a ouvert ses portes en mars 2013. Ce qui entraîne l'arrivée d'un nouveau flux de personnes sur le site.

Le centre renferme un espace de détente récent et haut de gamme, il dispose d'un bassin d'eau de mer chauffé équipé de lits bouillonnants, d'une rivière de marche en eau froide, d'un sauna, d'un hammam, d'un solarium et d'autres soins traditionnels de thalasso ainsi qu'un espace hydrothérapie, un espace beauté, un espace forme, un espace repos et un espace diététique. En proposant des produits comme du homard de Chausey, de l'agneau de pré-salé, des huîtres ou encore du caramel au

beurre salé, le restaurant *Le Sound* propose une cuisine de qualité en mettant à l'honneur des produits de la mer et du terroir. Le menu entrée/plat/ fromage ou dessert est à 29€. L'hôtel propose des chambres de la double classique à la suite avec terrasse et vue sur mer.

Les deux tableaux ci-dessous représentent une indication des tarifs de Prévithal. Ils correspondent à une clientèle de relativement haut standing. Le centre a également passé un accord de partenariat avec le Gac (Granville Athlétique Club) promettant des tarifs préférentiels aux membres du club. Les sportifs pourront apprécier une récupération à Prévithal après une course. Outre les athlètes locaux, d'autres sportifs sont susceptibles de venir profiter des soins de remise en forme, ce fut le cas de l'équipe de France de saut à la perche en 2013.

Ce centre de thalassothérapie offre un type de service unique dans la région, sa position dans la baie du Mont Saint Michel et en face des îles Chausey participe fortement à son attractivité. Son coût peut être une limite pour ses utilisateurs, la plupart des formules proposées sont destinées à un public relativement aisé tant pour le centre de soins, le restaurant et l'hôtel. Des offres de soin modulables permettent cependant au centre de s'adapter à différents budgets.

**Tableau 2 :** Tarifs Prévithal de la chambre la moins chère et la plus chère pour une nuit. Source : brochure Prévithal

HÉBERGEMENT (par chambre par nuit)	BASSE SAISON	MOYENNE SAISON	HAUTE SAISON
CHAMBRE INDIVIDUELLE	47	52	62
SUITE « CHAUSEY » TERRASSE FRONT DE MER	135	135	135

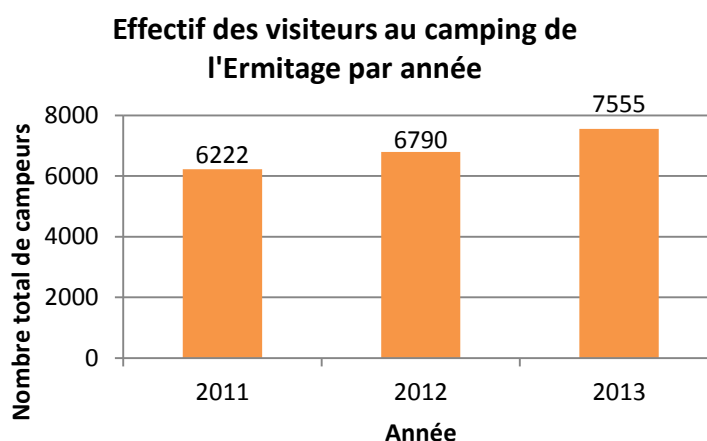
**Tableau 3 :** Tarifs Prévithal en fonction de différentes formules de soins pour une journée. Source : brochure Prévithal

<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 jour de soins</li> <li>• 1 nuit en chambre double vue jardin</li> <li>• demi-pension</li> </ul>	BASSE SAISON	MOYENNE SAISON	HAUTE SAISON
REMISE EN FORME	180	189	200
BIEN-ÊTRE	215	224	236
EVASION	236	245	256

## **Camping de l'Ermitage**

Situé juste à la frontière nord du terrain étudié, le camping de l'Ermitage prolonge la bordure de la plage. Il s'agit d'un camping\*\*\* de 300 emplacements s'étendant sur 5 hectares. Des commerces sont présents au sein de l'infrastructure : épicerie, boulangerie, bar/restaurant proposant de la aussi de la nourriture à emporter ouverts chaque jour dans la période d'activité du camping, c'est-à-dire du 15 avril au 15 octobre, le camping est également doté d'une piste de pétanque et d'un terrain de jeu pour enfants. Le nombre total de visiteurs est en constante augmentation ces trois dernières années (cf. graphique 4) mais le gérant affirme connaître des baisses d'effectif de vacanciers (environs 500 en fonction des années) au sein de son établissement lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises. L'âge de la population du camping est homogène, elle compte des groupes de jeunes de 18 à 25 ans, des familles et des personnes plus âgées avec une majorité de familles et une minorité de personnes âgées.

Un emplacement simple au camping de l'Ermitage, électricité comprise pour deux personnes et 6 nuits revient à 116,04€.



**Graphique 4** : Source : camping de l'Ermitage

Avec ses équipements le camping de l'Ermitage est assez complet, il offre à ses clients du divertissement, différents types d'alimentation et bien sûr où dormir. Sur son site internet, le camping informe sa clientèle des différents événements et activités qu'elle peut effectuer à proximité du lieu. Dans le cas d'une valorisation du front de mer de Donville les Bains incluant quelques activités, les campeurs seront un public potentiel important, du fait de leur proximité et des informations relayées par le camping. Les petits prix du village de toile le rendent accessible à une population beaucoup plus populaire que Prévithal.

## Relais voile

Actif uniquement l'été, il propose des cours particuliers ou collectifs ainsi que des locations de catamarans, kayak, planches à voile et chars à voile. A titre indicatif, une heure de location d'un catamaran sans cours reviens à 39€, les prix deviennent plus avantageux à l'achat d'un forfait de plusieurs heures. Il est à noter que cette petite infrastructure est un *relais* voile c'est-à-dire qu'il fait partie d'un plus grand centre nautique basé à Granville, le CRNG (Centre Régional de Nautisme de Granville). Ce dernier propose un panel d'activité plus élargi et plus complet. Pour illustrer la différence de taille de ces deux bâtiments, le relais voile de Donville dispose de deux à trois bateaux à moteur, prévus pour la sécurité et l'enseignement, le centre granvillais en possède trente-sept.

En plus du centre à Granville, d'autres infrastructures de ce type sont présentes le long de la plage et dans les communes alentours. Cette concurrence ne permet pas à ce relais voile d'avoir un rayonnement intercommunal mais le limite à la commune, il est utilisé par les personnes fréquentant déjà le site plus qu'il ne les attire. Augmenter l'attractivité du front de mer de Donville les Bains pourrait alors dynamiser cette structure.

→ Tableau récapitulatif des différents équipements présents :

	Saisonnalité	Types d'activités	Type de population	Coût	Météo
<b>Prévithal</b>	Ouvert toute l'année	Thalassothérapie Hôtel Restaurant	Classe moyenne supérieure	€€€	Les activités de Prévithal peuvent être pratiquées de beau comme de mauvais temps.
<b>Camping de l'Ermitage</b>	Ouvert uniquement l'été	Camping Restaurant Piste de pétanque Jeux pour enfants	Classe modeste Classe moyenne	€	De mauvaises conditions climatiques auront une influence négative sur l'activité du camping.
<b>Relais voile</b>	Ouvert uniquement l'été	Location et cours de voile	Public majoritairement jeune.	€€	La voile étant une activité de plein air de trop basses températures ou de la pluie pourront dissuader la clientèle. En revanche, un temps venteux peut être apprécié des navigateurs.

Ces équipements présents sur le site apportent une population assez mélangée tant dans l'âge que dans la classe sociale. La fermeture de deux d'entre eux hors de la

saison estivale prouve une perte d'activité sur la zone durant cette période ainsi qu'une réduction du type de population. Le littoral de Donville souffre d'un manque d'activité en hiver.

On a vu que la météo de Donville en été n'est pas réputée pour être la plus ensoleillée. Or, les activités de la voile ainsi que le camping sont altérées par de mauvaises conditions climatiques. Seule la thalassothérapie peut se pratiquer sans être trop affectée par un temps frais ou pluvieux, le désavantage est qu'elle est également l'activité la moins accessible financièrement.

La mise en valeur d'un lieu est possible grâce à des activités proposées adéquates ainsi qu'un aménagement paysager de qualité. L'un aura des répercussions sur l'autre et inversement. Ces activités proposées par la commune sont un atout pour l'attractivité du bord de mer mais qui pourrait être encore plus fort dans un lieu mieux valorisé.

### ***D'autres activités***

Au vue de l'intercommunalité existante, c'est-à-dire de la petitesse et de la complémentarité des différentes communes, il est intéressant de rendre compte des autres équipements touristiques dans l'agglomération jouissant d'une attractivité intercommunale.

Chaque année, au début du mois d'août est programmé un feu d'artifice sur la plage de Donville les Bains.

On peut aussi trouver un golf et un club hippique à Bréville, le musée et jardin Dior, un casino à Granville.

La commune de Granville programme chaque année début juillet le festival des arts de la rue : *lessorties de bains*. Il prévoit sur une durée de quatre jours, plus de 100 représentations gratuites données par des compagnies professionnelles (danse, théâtre, cirque, conte, mime etc.). Ce festival se veut « familial, festif, convivial, et un brin transgressif »<sup>1</sup>.

Elles traduisent encore une fois l'attractivité du lieu et participent à la valorisation du littoral.

---

<sup>1</sup>Source : <http://www.sortiesdebain.com/fr/presentation-du-festival.html>

### c. Une zone naturelle soumise à un règlement particulier

Donville est une commune en bord de mer, l'intégralité de son territoire est donc soumis aux dispositions de la loi littorale du 3 janvier 1986. Différentes réglementations s'appliquent en fonction des zones et de leurs caractéristiques. Le terrain étudié est compris dans une bande des 100 mètres par rapport au rivage, cette bande littorale est l'espace le plus vulnérable face à des dégradations naturelles telles que des tempêtes, l'élévation du niveau de la mer ou du sable. C'est également la zone la plus soumise aux pressions causées par diverses activités humaines comme la baignade, le nautisme et l'urbanisation. Il doit alors respecter les orientations d'aménagement suivantes.

La bande des 100 mètres par rapport au rivage est inconstructible. Cela permet de protéger le patrimoine naturel et culturel de cet espace fragile, de maintenir un équilibre écologique et ainsi de préserver la valeur économique et l'attrait touristique de ces milieux. Il existe tout de même trois cas de dérogation à cette inconstructibilité. Premièrement, **des aménagements paysagers peuvent être effectués lorsqu'ils s'inscrivent dans une démarche de mise en valeur et d'entretien de ces espaces**. En effet, les protéger ne signifie pas de les laisser à l'abandon. Deuxièmement, **des constructions et installations sont possibles lorsqu'elles sont nécessaires à des services publics** comme des postes de secours et de surveillance des plages. Troisièmement, il est autorisé de **construire des bâtiments nécessaires aux activités économiques exigeant la proximité immédiate de l'eau**. Toute construction s'inscrivant dans ce dernier cas doit être au préalable vérifiée par une enquête publique. Les ouvrages portuaires sont autorisés à l'inverse des installations commerciales et touristiques temporaires ou permanentes (camping, restaurants, parkings, chapiteaux, centre de thalassothérapie etc.).

Cependant, le PLU dispose d'une marge de manœuvre dans la décision d'accorder ou non une coupure d'urbanisation sur le territoire concerné. Une coupure d'urbanisation est une zone où l'inconstructibilité peut ne pas s'appliquer. Ces zones sont possibles dans le cas où « les espaces naturels sont, par leur superficie et leur situation en nombre suffisant »<sup>2</sup>. C'est le cas du lieu dit l'Ermitage (délimité en rouge sur la carte 3), sur lequel le principe d'inconstructibilité ne s'applique pas.

Ces réglementations ont pour but de conserver des espaces ouverts entre la mer et l'intérieur des terres en évitant la construction d'un front urbain continu et en garantissant le maintien d'un paysage naturel caractéristique. Ces règles sous entendent également une bonne insertion du bâti dans le paysage. Ils peuvent assurer cette continuité à l'aide de matériaux adéquats, de formes adaptées et, pour aller jusqu'au bout du raisonnement, d'un fonctionnement respectueux de l'environnement.

---

<sup>2</sup>Norbert CALDERARO.- Loi Littoral et Loi Montagne : guide de jurisprudence commenté.- EFE (les éditions) seconde édition, 2005.- p.395

## Conclusion :

Un nouvel aménagement du front de mer de Donville les Bains peut fonctionner et être utile à la commune.

Située en bord de mer, Donville double sa population durant la saison estivale. Il n'est donc pas inattendu de voir plusieurs infrastructures ouvrir uniquement durant cette période, elles perdraient toute rentabilité en maintenant leur activité à l'année. Cependant, il est important d'assurer une certaine polyvalence à la commune, lui permettant de rester active été comme hiver, les jours de beau et de mauvais temps. Il arrive en effet que de petites communes littorales perdent une bonne partie de leur dynamisme en hiver faute de tourisme. Un nouvel aménagement pourra prévoir des activités tout au long de l'année, adaptées aux différentes populations et conditions météorologiques.

Les activités présentes sur le site (camping, voile, thalassothérapie, tennis, pétanque) participent déjà à l'attractivité du front de mer, elles apportent une population qui pourrait se « fidéliser » à la plage par une attractivité encore plus forte, un aménagement offrant plus de confort aux usagers.

Le site dispose d'une qualité paysagère qui crée sa singularité et son identité. Son aménagement actuel ne permet pas de l'apprécier à sa juste valeur.

Le tableau SWOT « Strengths (forces), Weakness (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces) qui suit permet de récapituler les différentes caractéristiques de Donville les Bains et de son front de mer ciblées dans le diagnostic.

<b>Forces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Secteurs naturels riches (plage, falaise morte)</li><li>• Proximité de sites touristiques</li><li>• Intercommunalité</li></ul>	<b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Exploitation faible du patrimoine naturel</li><li>• Manque de polyvalence, perte d'activité hors saison</li></ul>
<b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Littoral fragile, dégradation</li><li>• Clivage social</li><li>• Stagnation de l'économie donvillaise</li><li>• Urbanisation mal maîtrisée, un trop fort impact de l'homme sur les milieux naturels (pollution, fréquentation touristique)</li></ul>	<b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Qualité paysagère</li><li>• Intercommunalité (proximité de la population)</li><li>• Proximité de Granville</li><li>• Tourisme</li><li>• Activités présentes sur le site</li></ul>

### 3. Enjeux

Dans la partie précédente, il a été possible de constater que la revalorisation du bord de mer de Donville les Bains est justifiée. Nous allons maintenant nous intéresser aux différents enjeux que ce projet d'aménagement représente. Nous verrons en premier lieu l'importance de la **mise en avant du développement local durable**. La mise en valeur du site passe aussi par la **reconquête de la promenade du front de mer** ainsi que la **valorisation des usages qui existent déjà**. Nous verrons par la suite que le **développement d'un projet d'art public** permettra de renforcer la singularité du lieu. Les enjeux de l'aménagement proposé sont également la **création de l'attractivité pour plusieurs types de population** et enfin, **son appropriation par les potentiels usagers**.

#### a. La mise en avant du développement local durable et de la préservation de l'environnement

La définition d'une station balnéaire n'est plus la même aujourd'hui qu'au moment de l'essor du tourisme littoral. Les stations balnéaires ont longtemps été stéréotypées par un modèle qui s'est répandu en Europe. Alain Miossec<sup>3</sup> caractérise ainsi ces stations : « un front de mer, ligne de contact avec l'océan fait de plages adossées aux dunes où les villas se construisent. Le front de mer s'élargit progressivement aux dimensions de l'espace circonscrit. Les larges baies constituent des sites privilégiés : l'espace y est clos, entre deux caps ». Ce modèle implique souvent une urbanisation massive et de la fréquentation intense source de désagréments comme le bruit, la pollution ou encore les embouteillages. En raison de problème de gestion et de la prise de conscience des dangers environnementaux, ce modèle est aujourd'hui remis en question et à évolue vers des littoraux plus respectueux de leurs paysages fragiles.

Le bord de mer est en général une destination particulièrement touristique. Ils attirent chaque année de nombreux vacanciers. La part de résidences secondaires ainsi que la rapidité de la croissance urbaine sur ces zones est une preuve de cette attractivité. La forte concentration de personnes sur une durée et un espace limité peut entraîner une exploitation intensive du territoire pouvant être négative pour les espaces naturels. Par exemple, on peut retrouver aujourd'hui beaucoup de stations balnéaires aménagées avec de grands immeubles longeant la plage qui parfois, peuvent dénaturer le paysage. En effet il peut être tentant pour une commune de

---

<sup>3</sup> MIOSSEC Alain.- Les littoraux : entre nature et aménagement.- Armand Colin (3<sup>ème</sup> édition), 2004.- 192p.-Campus Géographie

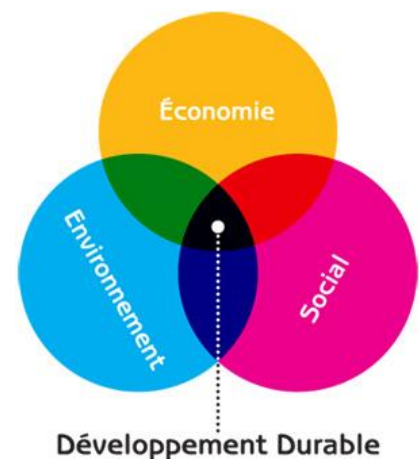
favoriser son intérêt économique plutôt que de protéger et mettre en valeur la fragilité de ses espaces littoraux naturels qui ne permet pas toujours d'atteindre la meilleure rentabilité financière. Les zones côtières sont alors soumises à des pressions d'ordre économique, démographique et écologique pouvant les mener vers un développement mettant en danger leur patrimoine naturel.

Aujourd'hui, la prise de conscience de l'importance de la préservation de l'environnement est grandissante. Des mesures de prévention et de sensibilisation sont de plus en plus fréquentes. La mise en place d'un agenda 21 lors du sommet de la terre à Rio en 1992 ayant pour but de tourner le XXI<sup>ème</sup> siècle vers un développement durable constitue une véritable avancée dans la prise en compte de la nécessité de la protection de l'environnement. Un chapitre est notamment spécialement dédié aux bords de mer et aux zones littorales.

Le développement durable est défini comme étant un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». (*Rapport Brundtland 1987*). Faire de l'aménagement durable consiste à se projeter loin dans le temps et à garantir la cohérence des décisions prises par la détermination d'une échelle pertinente.

Un tel développement nécessite de lier l'économie, l'environnement et le social pour agir durablement. La dimension sociale doit satisfaire les besoins humains et favoriser l'égalité sociale. La dimension environnementale doit faire en sorte de préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme en maintenant un équilibre écologique, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux.

Enfin, la dimension économique a pour rôle de développer la croissance et l'efficacité économique à travers des modes de production et de consommation durables.



**Figure 1 :** Schéma du développement durable – Source : <http://www.commerce-paysarles.com/-Environnement-.html>

Il est donc important de développer le potentiel touristique de Donville les Bains tout en ne basculant pas dans l'objectif d'un développement « trop » économique de la commune au détriment des espaces naturels, qu'il est nécessaire de protéger. Son front de mer doit évoluer en améliorant la qualité de vie des habitants et des usagers, en économisant les ressources naturelles et en renforçant l'attractivité du territoire.

Tous les aménagements seront basés sur l'énergie renouvelable et le respect de l'environnement. Toujours dans le souci d'un développement durable, le concept de

la saisonnalité pourra être exploitée. Faire au mieux pour que l'espace garde une activité en et hors saison estivale, que les aménagements proposés ne se basent pas uniquement sur de bonnes conditions météorologiques.

## **b. Reconquête de la promenade du front de mer**

Les enjeux environnementaux du site sont importants. La situation géographique et la topographie du lieu offrent un paysage remarquable. L'occupation du sol n'est aujourd'hui pas à la hauteur d'un tel patrimoine naturel. Il garde malgré cela un intérêt et une attractivité, c'est un lieu touristique fréquenté tant par locaux que les touristes. Il apparaît évident que cette attractivité peut être renforcée par un aménagement capable d'atteindre l'intérêt du site et renforcer l'attachement des usagers au front de mer de Donville les Bains.

Ainsi, un des enjeux consiste à recréer une promenade continue qui a terme constituera un lieu de vie et de bien être pour tous les usagers. La reconquête du front de mer passe aussi par la création de lieux de détente et de contemplation. Il faut en faire un lieu où les habitants tout comme les touristes aiment s'arrêter et passer du temps. Offrir un espace qui soit plus qu'une plage, un endroit qui ne ressemble pas à un autre. Des aménagements spécifiques aux différents lieux pourront être proposés afin de composer des espaces de détente continus, ouverts et vivants. Aujourd'hui, cette promenade le long de la plage existe mais elle ne donne pas au lieu de spécificité particulière, elle n'apporte pas de plus au paysage. On pourrait la qualifier de simplement fonctionnelle alors que cette digue promenade peut au contraire constituer la trame de la zone, lier les différents espaces et ambiances qui pourront être créés grâce à une nouvelle occupation du sol plus adaptée et ambitieuse.

On peut ajouter que même avec du potentiel, la fréquentation d'un territoire peut être faible s'il n'est pas assez bien et assez facilement relié. Son aisance d'accès, le fait de pouvoir y parvenir sans effort va avoir un effet positif sur son attractivité.

Donville deviendrait un lieu de vie et de promenade offrant une ambiance singulière caractéristique du lieu où le paysage, atout majeur du site, sera placé au cœur de l'aménagement.

## **c. Mettre en valeur des usages qui existent déjà**

Les équipements présents dans l'agglomération granvillaise et surtout sur le front de mer de Donville apportent un potentiel d'attractivité supplémentaire au site, déjà riche par son patrimoine naturel remarquable. Leurs atouts doivent être utilisés et complétés dans le double but de valoriser le front de mer et ces équipements.

La bonne insertion de ces activités dans le site est importante. On remarque que l'espace d'arrière plage est particulièrement mis à l'écart par la ligne de cabines de plage. Ces espaces sont malgré cela utilisés, les rendre plus accessibles leur serait bénéfique ainsi qu'au front de mer.

Aussi, elles peuvent être diversifiées. En effet, une zone possédant des équipements de typologie variée verra sa qualité de vie améliorée.

De plus, la proximité de Granville est une opportunité en faveur de l'attractivité et au développement de Donville. Pour utiliser cet avantage au mieux, cette dernière doit être comme une continuité du centre granvillais, il doit exister une complémentarité et une cohérence entre les deux voisins.

Tous ces équipements sont des atouts qu'il faut valoriser pour optimiser leur potentiel et celui du front de mer. Ils seront au maximum conservés dans un souci de « faire avec » plutôt que de tout détruire pour tout recommencer. Il est en effet plus facile d'aménager un terrain vierge qu'un espace déjà urbanisé, il ne faut pas pour autant mépriser l'ancienne structure en bloc, mais la corriger et l'insérer dans l'espace.

#### **d. Développer un projet d'art public qui révèle le site en impliquant une équipe artistique**

Le développement d'un projet d'art public a pour but de développer la créativité au sein de Donville les Bains.

En laissant de la place à la créativité, le front de mer pourrait devenir un espace innovant et iconique, personnalisant la commune, et plus particulièrement son littoral en renforçant son identité. Il permettrait de concilier attractivité, qualité de vie et ainsi donner envie aux usagers actuels et futurs de passer du temps sur le site. Une équipe artistique intervenant ponctuellement apportera de la richesse à la zone et attisera la curiosité des habitants et des touristes.

Grâce à un projet d'art public, le bord de mer de Donville pourra mêler enjeux écologique et projet urbain. Le lieu prendra alors une personnalité le distinguant de tout autre.

## e. Créer l'attractivité pour plusieurs types de population

Le clivage social marquant la commune peut être à frein à son développement économique. Il faut prendre en compte les besoins des populations présentes tout en tentant d'en attirer d'autres dans le but de contrer ce clivage et d'appuyer une mixité sociale cultivant les contrastes et apportant de la polyvalence au lieu.

On a vu au cours du diagnostic que Donville comporte une grande partie de retraités, au contraire, les "plus jeunes" ne s'installent pas beaucoup sur la commune pour cause de moyens financiers ou bien à défaut d'intérêt, d'attirance à la commune dû à un manque d'équipements adaptés.

Un nouvel aménagement devra être accessible à une population jeune afin de l'attirer sur le territoire comme plus âgée car cette dernière constitue l'essentiel de la commune. Outre les contrastes d'âges les différences sociales doivent aussi être prises en compte.

Une partie de l'enjeu est d'amener la population et de la « fixer », de la fidéliser au lieu. Le diagnostic montre que la complémentarité des communes alentours apporte un flux de population intercommunale, c'est un atout qu'il faut exploiter.

Le front de mer de Donville a le potentiel pour attirer les populations présentes autour de lui.

## f. Appropriation du nouvel aménagement par les potentiels usagers

« Pour qu'un aménagement soit accepté, il faut qu'il tienne compte de la façon dont les gens veulent évoluer dedans, pour cela, il faut les entendre. »<sup>4</sup>.

Pour donner à ce lieu sa légitimité, pour que les habitants et les usagers se l'approprient, il serait intéressant que ces derniers puissent participer à sa création et son évolution dans la manière de moduler l'espace, en y laissant des zones non finies ou modulables par les usagers créant une sorte d'urbanisme participatif. L'espace deviendrait en constante mutation, il pourrait varier sans cesse au fur et à mesure qu'on s'y promènerait, évoluer au fil du temps en fonction de ses usagers.

Une certaine complexité émanerait alors du lieu. Son appropriation serait valorisée par une participation des usagers à son évolution dans le temps. Il prendrait une tournure unique, créant sa propre identité à l'image de ceux qui l'utilise.

---

<sup>4</sup>Lucien Kroll « le rôle de l'architecture doit évoluer », entretien avec Daniel Couvreur, Le Soir, lundi 7 novembre 2005

### Conclusion :

Protéger, découvrir, mettre en scène un territoire équilibré, en conciliant croissance économique, protection des sites naturels et mise en valeur touristique de l'espace. Tels sont les grands enjeux de ce projet.

Le but de cet aménagement est ainsi de valoriser le bord de mer pour le rendre plus attractif :

- En permettant un développement touristique raisonnable toujours en accord avec l'environnement qui sera placé au premier plan.
- En privilégiant le confort des usagers par le biais d'un secteur de promenade et le développement d'un projet d'art public
- Enfin, la singularité du lieu sera travaillée pour apporter à ce dernier une identité forte et unique.

## 4. Projet

Nous avons pu constater dans la précédente partie les différents enjeux du projet. La proposition d'aménagement qui va suivre tente alors d'y répondre au mieux.

Les aménagements des quatre premières parties concernent les zones 1, 2, 3 et 4, la cinquième zone sera traitée à part dans une dernière partie.

### a. Un espace de détente

#### ***Promenade du front de mer***

En vue de mettre en avant les circulations douces telles que les vélos et les piétons, la route longeant le littoral à proximité directe de la plage (zone 2 et 3) sera mise en sens unique de manière à réduire la largeur de la chaussée, la rangée de place de parking le long de cette route sera supprimée. Ceci permettant de laisser un plus large espace destiné à la promenade pédestre ou à vélo tout en conservant la route facilitant l'accès à la plage.



**Carte 5** : Représentation de la route à sens unique. - Source fond de carte: Géoportail - modifications : Margot Collet

La digue promenade existante sera détruite pour être élargie et prendre place sur l'espace rendu disponible par la réduction de la route et la suppression des stationnements de voitures le long de la falaise.

L'espace sera ouvert sur la mer et sur la falaise. Ceci aura pour effet de dégager la vue et de donner une place plus importante au paysage. Ainsi, la ligne continue des cabines de plages sera supprimée. Elle est en effet la cause de la rupture entre ces deux éléments remarquables. Apportant une ambiance typique du bord de mer et une qualité esthétique, quelques unes (de l'ordre de quinze) seront conservées. On choisira de les garder selon des hameaux de une à trois cabines répartis de manière homogène sur l'espace qu'elles occupent actuellement. Cette réouverture a aussi pour but de réinsérer l'espace d'arrière plage avec ses

terrains de tennis, ses pistes de pétanque et ses jeux pour enfant. Ce dernier verra ainsi son utilisation remise en valeur.



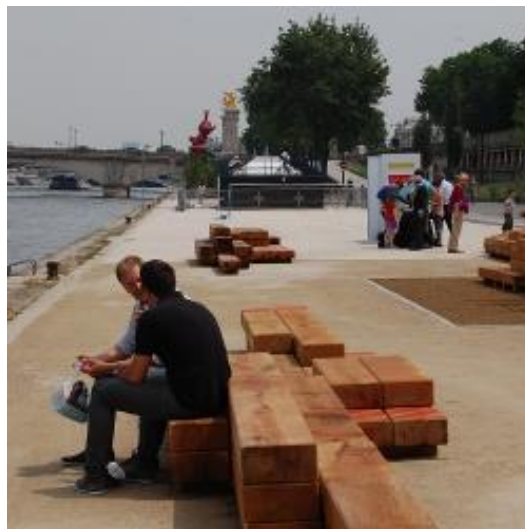
**Photographie 11** : Une cabine de plage de Donville les Bains – réalisation Margot Collet

Le banc continu en béton sera remplacé par des structures de bois offrant la possibilité de s’asseoir dans différentes postures, ce qui permettra en quelque sorte à l’utilisateur de s’approprier le lieu à sa manière. Leur forme rectangulaire les rend plus conviviales et plus chaleureuses que l’actuel banc continu. Des groupes de personnes peuvent s’y installer et échanger tout en étant face au paysage, l’avantage étant d’avoir d’un côté la vue sur la mer et de l’autre sur la falaise verdurée.

Ces structures seront disposées de deux à trois mètres du sable, permettant ainsi une contemplation du paysage au premier plan.



**Photographie 12** : Représentation d'une structure de bois ponctuant la promenade de front de mer. -  
Source : structure réalisée par la société d'urbanisme Collectif Etc



**Photographie 13** : Autre représentation d'une structure de bois ponctuant la promenade du front de mer. - Source :  
<http://www.evous.fr/Visite-illustree-des-berges-de-Seine-a-Paris-a-l-ete-2013,1177710.html>

Enfin, le revêtement du sol sera changé. Il prend une grande importance car il recouvrira une grande partie des zones 1, 2, 3 et 4. L'espace de la promenade du front de mer ne sera pas composée de beaucoup d'éléments dans le but de conserver une sobriété laissant un maximum le paysage s'exprimer. Le goudron sera ainsi remplacé par des pavés dans des nuances de gris. Des motifs pourront ainsi être créés à la manière du bord de mer de Rio de Janeiro.



**Photographie 14** : Plage de Ipanema à Rio de Janeiro - réalisé par Nabila Ramdani

On peut préciser que la promenade du bord de mer a l'importante qualité de satisfaire une grande partie des enjeux de ce projet. Elle est praticable en été comme en hiver, elle est accessible par tout type de population car elle ne présente d'une part aucune barrière financière, et d'autre part car c'est une activité intergénérationnelle.

La promenade constituera la trame du front de mer de Donville en reliant l'espace d'un bout à l'autre. Le site est mis en avant par une ouverture sur les magnifiques panoramas offerts par le lieu tout en créant des espaces de détente et de contemplation. Les vues libérées constituent comme une invitation à la découverte des lieux et notamment à ces composantes naturelles remarquables : la mer, la falaise et les dunes (dans la zone cinq).

### ***Des activités le long de la promenade***

- Des jeux pour enfants, sur le sable et dans l'espace d'arrière plage
- Un ponton sera placé dans l'eau
- Les tables de pique nique déjà présente sur le site seront conservées

## b. Le café/bar dansant

On mettra en place un café/bar, ouvert de jour et en soirée. Il sera placé sur la zone trois, juste à côté du poste de secours, prenant place dans un bâtiment déjà existant et inoccupé depuis une dizaine d'années. C'est la partie la plus récente (en blanc sur la photographie 15, les deux garages et l'étage) qui sera utilisé pour ce café/bar. L'infrastructure offre alors une grande terrasse avec vue sur la mer (photographie 16). La partie plus ancienne (partie gauche du bâtiment sur la photographie 15) pourra être conservée à l'usage privé. Le choix de ne pas établir le café/bar dans tout le bâtiment est justifié par le souci de garder des proportions à l'échelle des visiteurs et du lieu.



**Photographie 15** : Le bâtiment sur la droite sera requalifié en café/bar dansant. On peut voir le poste de secours sur la gauche de la photographie. - réalisation Margot Collet



**Photographie 16** : Terrasse actuelle du bâtiment requalifié. Elle se situe en contre haut d'environ 1,5 mètres par rapport au niveau de la digue promenade. - réalisation Margot Collet

Le bâtiment déjà existant sera entouré de bardage en bois afin de lui donner un caractère esthétique et de l'insérer dans le paysage. On remarque que les murets autour de la terrasse du bâtiment actuel sont très fermés et en partie opaques. Ils seront remplacés par des barrières discrètes.



**Figure 2** : Représentation du type d'architecture du café/bar. - réalisation : agence Phytolab

Le jour, il prendra la forme d'un café terrasse, où des haltes pourront être appréciées. Sa carte proposera des produits locaux typiques de Normandie comme des tartines de fromage, des crêpes au cidre ou encore du calvados ainsi que des glaces, et quelques pâtisseries et sucreries à déguster sur place ou sur la plage.

Il se transformera le soir en bar dansant. L'heure de fermeture pourra varier en fonction des saisons et des programmations. Elles pourront évoluer au cours du temps compte tenu de l'activité du bar. Cela permettrait d'attirer des populations plus jeunes que l'on sait assez peu représenté sur la commune.

Ce café/bar sera particulier de par ses activités, il serait en quelque sorte "unique" dans l'agglomération afin de se démarquer et d'attirer. Il pourra accueillir des artistes, tantôt comme "piano bar" et tantôt plus sous forme de petits concerts. L'ambiance des soirées pourra varier en fonction de la musique offerte. Il pourra ainsi, en fonction de l'heure et des soirées accueillir tout type de personnes. Tout public en journée, accueillant tout individu désireux de se désaltérer au bord de la mer, il deviendrait le soir plus jeune en assurant une activité de bar ouvert tard dans la nuit. Sa singularité viendrait de la musique proposée, dans sa diversité et sa nature mais aussi dans sa structure et son fonctionnement en respect avec l'environnement.

Ce lieu est alors très polyvalent, ce qui est indispensable compte tenu des enjeux et besoins du territoire et qui permet aussi de créer son originalité.

### **c. Un projet d'art public**

#### ***Un amphithéâtre de plein air et un jardin au bord de la mer***

L'actuel parking face à la mer (zone 4) sera détruit pour être reconstruit à l'arrière de Prévithal. De cette nouvelle configuration, le nouveau parc de stationnement sera plus discret tout en restant à proximité de la plage et permettant un accès au camping. Libéré du parking existant, un vaste espace public d'environ 6500 m<sup>2</sup> dédié à la détente et à la culture sera recomposé au plus près de l'eau.

L'espace de détente sera sous la forme d'un jardin en bord de mer. Toujours dans un souci d'ouvrir le paysage et de dégager la vue, il sera très épuré et de ce fait constitué d'un simple parterre d'herbe. Seulement trois ou quatre tamaris et pins parasol viendront occuper très partiellement l'espace.



**Photographie 18** : *Tamaris* - réalisation Sandrine Bonnevale



**Photographie 17** : *Pin parasol* - Source : <http://champagnefraise.wordpress.com/2011/07/27/pin-parasol>. - consulté le 17 mai 2014

On a vu dans le diagnostic ciblé que le centre de Thalassothérapie Prévithal contient un restaurant. Un espace juste à proximité du sable lui sera dédié en vue d'y installer une terrasse. Son aspect sera confié au centre afin qu'il puisse y retranscrire l'ambiance actuelle du centre.

L'espace de culture apparaîtra sous la forme d'un amphithéâtre de plein air. Ce dernier pourra accueillir des concerts, des spectacles, des pièces de théâtre. Un festival saisonnier pourra y être organisé en complémentarité de celui programmé à Granville chaque été (le festival des sorties de bains, cf. diagnostic ciblé). L'infrastructure pourra être faite en bois, rappelant le bardage du café/bar.

### ***Implication d'artistes***

La commune pourra ponctuellement faire appel à différents artistes en vue de leur laisser occuper le lieu à leur façon en y introduisant des œuvres d'art, en modifiant l'espace de manière éphémère selon leurs envies et leurs réflexions.

Tout le littoral de Donville ne sera ainsi pas figé dans le temps. Ces « expositions » grandeur nature pourront attirer la curiosité de chacun et créer une atmosphère unique, celle de Donville les Bains.

#### d. Un éclairage à l'énergie renouvelable

L'éclairage du site ne sera assuré par des lampadaires solaires autonomes qui ponctueront le littoral de Donville.

Ces lampadaires pour être fournis par la startup *sunna-design*. Ils proposent des lampadaires composés d'un panneau photovoltaïque, d'une batterie, d'un module LED et d'une électronique de gestion permettant un éclairage autonome garantissant un fonctionnement continu même lors de longues périodes peu ensoleillées.

**Figure 3 :** *Panneau photovoltaïque sur le dessus du lampadaire. - réalisation : startup Sunna design*



**Figure 4 :** *Lampadaire solaire de la startup Sunna design*

#### e. Lacinquième zone

Ce massif dunaire s'articule en 3 zones privées sur lesquelles sont construites des maisons individuelles et 3 zones publiques fréquentées régulièrement par la population où l'on observe une forte dégradation due à une fréquentation erratique de la zone.

Il s'agit ici non seulement d'éviter un continuum urbain déstructuré mais aussi d'éviter de dégrader de manière irréversible cette partie de la commune et de mettre en valeur cette ressource limitée d'un écosystème fragile.

Cet aménagement doit s'appuyer sur :

- les connaissances que l'on a de ce milieu
- la reconnaissance de l'importance des zones côtières au niveau international, européen et national
- la prise de conscience de l'importance de la mise en place d'un tiers sauvage préservé de l'urbanisation
- l'existence d'une loi littorale qui voit son influence s'intensifier avec le développement d'une conscience écologique

Il devra également s'articuler à une politique de protection du littoral plus globale : régionale, nationale.

### ***Une pluralité d'objectifs pour cette zone***

- maîtrise du foncier : les 3 espaces publics dunaires doivent être protégés et mis en valeur pour permettre de conserver un écosystème rare et original
- participer à un accueil raisonné du public et répondre à la demande d'accès du lieu tout en évitant une sur fréquentation pour éviter une érosion préjudiciable.
- mettre en place une « maison de la dune » pour développer l'information concernant le site et de l'importance de sa préservation sachant que l'information est une clé permettant de fédérer les acteurs et les usagers du site.

### ***Les zones dunaires***

Il va falloir à la fois protéger le trait de côte et l'espace dunaire pour lutter contre l'érosion. L'idée est de mettre en œuvre des aménagements légers, non agressifs. On sait, suite à de nombreux travaux scientifiques en hydrogéologie et sédimentologie, que bien souvent les aménagements lourds ne sont à envisager que quand ils sont strictement indispensables. En effet, la dune littorale est nourrie par la plage mais à son tour, elle alimente la plage en période d'amaigrissement. Ces échanges sableux ne doivent pas être empêchés par des obstacles rigides.

Plusieurs protections douces peuvent être envisagées :

- Des ganivelles, c'est-à-dire une palissade formée de lattes verticales séparées les unes des autres par un espace plus ou moins important qui est fonction de la « perméabilité » qui reste à définir. Leur emplacement est à réfléchir pour préserver au mieux la dune.
- Eléments de piégeages du sable,
- Des paillages,
- Des opérations de végétalisation dunaire.
- Les lieux de passage sur la dune doivent être circonscrits par des chemins balisés empêchant ainsi la circulation erratique qui érode fortement la zone.

### ***Une promenade sur le chemin existant***

La promenade est située en contrebas de la zone sableuse sur le chemin existant. Elle sera fréquentée par les piétons et les vélos. Les voitures y auront accès de manière très limitée (urgences et riverains). Le traitement des sols en stabilisé et la présence d'une bordure séparative discrète contribuera à donner au site un caractère « naturel » qui sera ponctué par des bancs aux lignes simples s'intégrant dans le paysage et permettant des pauses conviviales. Des panneaux explicatifs intégrés seront positionnés sur ces lieux de halte.

### ***Une maison de la dune***

Situé au départ de la promenade, elle sera à la fois un lieu d'accueil et d'information sur le littoral. Elle permettra d'accueillir des enfants pour les initier à la protection de l'espace. Des visites guidées pourront être organisées et permettront une meilleure connaissance du milieu maritime, de la zone côtière et de la dune.

Cet aménagement est orienté vers une préservation raisonnée de la zone permettant l'intégration des différents usagers.

### Conclusion :

Le projet a pour but d'être épuré et de s'appuyer en premier lieu sur la beauté du site.

Il crée alors un lieu polyvalent,

- De détente
- De culture
- De jour et de nuit
- D'été et d'hiver
- En accord et respectueux de l'environnement
- Et accessible à tout type de population.

## Conclusion générale

Pendant ce projet, j'ai pu discuter avec des habitants de l'agglomération granvillaise ainsi qu'avec diverses personnes de mon entourage sur leurs attentes d'un aménagement de bord de mer. Ceci m'a permis de croiser différents avis avec les miens et j'espère avoir pu répondre de la manière la plus pertinente au diagnostic et à ses enjeux en mettant en perspective ces différents avis.

Après l'élaboration du diagnostic, mon idée initiale de valoriser le front de mer de Donville les Bains apparaissait tout à fait justifiée. En effet, ce site crée son identité notamment par sa vaste plage de sable fin, par sa falaise morte et par son cordon dunaire plus au nord de la commune. Il offre des ressources naturelles qui méritent d'être appréciées à leur juste valeur, ce qui n'est pas le cas avec l'aménagement actuel. Le site présente également un potentiel touristique qu'il est possible d'exploiter tout en gardant la préservation et la protection de l'environnement au centre des préoccupations.

Jusqu'à maintenant, l'aménagement des littoraux français a trop souvent confondu intérêt économique et mise en valeur de ces espaces naturels remarquables et fragiles. J'ai donc tenté dans ce projet de mêler ses deux objectifs avec équilibre mais sans jamais, je l'espère, porter atteinte à l'environnement. Il a aussi un rôle de sensibilisation auprès de la population notamment avec la promenade sur le cordon dunaire.

Aussi, j'ai voulu y insérer un espace de culture ainsi que d'y impliquer une équipe artistique, afin de donner au lieu une réelle identité, de lui permettre d'évoluer dans le temps et d'offrir aux usagers un espace attirant et privilégiant leur qualité de vie.

Ce projet m'a permis de mettre en pratique les différentes notions rencontrées pendant ma première année d'étude et d'avoir un premier aperçu des perspectives offertes par l'aménagement du territoire. J'ai apprécié, dans ce premier exercice, travailler avec l'absence de contraintes budgétaires me permettant de répondre de manière la plus complète possible aux problèmes mis en évidence par le diagnostic. La contrainte de coût à prendre en compte dans un prochain projet amènera une complexité supplémentaire intéressante.

Je voudrais pour terminer ajouter que l'aménagement du territoire est constitué de petits et de grands projets. Tous font évoluer un espace en proposant un nouveau modèle d'urbanisme visant à favoriser l'évolution des pratiques urbaines en y introduisant le progrès. La société devra donc continuellement se poser des questions, interroger les conditions idéales pour la vie la plus appropriées au monde de demain.

## Bibliographie

### f. Ouvrages et articles de presse

DE GRAVELAINE Frédérique.- Place Publique : Continuer à inventer.- Nantes : JocaSeria, 2010.- 46p.- Les chroniques de l'île de Nantes

DE GRAVELAINE Frédérique.- Place Publique : La création prend ses quartiers.- Nantes : JocaSeria, 2010.- 79p.- Les chroniques de l'île de Nantes

BOUCHAIN Patrick.- Simone & Lucien Kroll : Une architecture habitée.- Editions Actes Sud, 2013.- 360p.- Architecture

GROUEFF Sylvie, GARCEZ Cristina, GALLARDO Rebecca.- Villes inventives : Palmarès des jeunes urbanistes.- Editions Parenthèses, 2014.- 104p.- Projet urbain

MIOSSEC Alain.- Les littoraux : entre nature et aménagement.- Armand Colin (3<sup>ème</sup> édition), 2004.- 192p.- Campus géographie

Ville de Donville les Bains – PLU

Ville de Granville – PLU

SCOT Métropole Nantes Saint-Nazaire

GUILLARD Stéphane.- Stations balnéaires en France : histoire et essor [en ligne] juillet 2013.- date de consultation : avril 2014 – mai 2014.-

<http://suite101.fr/article/stations-balneaires-en-france--histoire-et-essor-a14837#.U3oG9 | uwk>

### g. Thèses, rapports et dossiers de presse

DINEL Nolwenn.- Appel à idées pour l'aménagement du front de mer et du site pilote au nord de Lacanau Océan.- 53f.

Mémoire de stage Magistère 3<sup>ème</sup> année, stage de fin d'études, SFE : Aménagement du Territoire : école Polytech'Tours, département aménagement, 2007

DINEL Nolwenn.- Evolution du modèle de station balnéaire sous l'effet de la Gestion Intégrée des Zones Côtières.- 81f.

Mémoire de stage Magistère 3<sup>ème</sup> année, stage de fin d'études, SFE : Aménagement du Territoire : école Polytech'Tours, département aménagement, 2007

PRIEUR Loïc.- La loi littoral et son contentieux administratif [en ligne],  
[http://media.wix.com/ugd/e52b76\\_f5ae894868f240c73fec4b679ba39a8f.pdf](http://media.wix.com/ugd/e52b76_f5ae894868f240c73fec4b679ba39a8f.pdf)

Dossier de presse : Port de Granville Bilan 201 [en ligne],  
[http://www.granville.cci.fr/fileadmin/Espace\\_presse/CP\\_2012/Bilan\\_2011\\_des\\_ports\\_de\\_Granville.pdf](http://www.granville.cci.fr/fileadmin/Espace_presse/CP_2012/Bilan_2011_des_ports_de_Granville.pdf)

## **h. Internet**

Ville de Donville les Bains (octobre 2013 – mai 2014),

<http://www.donville.fr/web/index.php>

Ville de Granville (octobre 2013 – mai 2014), <http://www.ville-granville.fr/>

Granville Terre&Mer, communauté de communes (janvier 2013 – mai 2014),

<http://www.granville-terre-mer.fr/index.htm>

INSEE (octobre 2013 – mai 2014), [http://www.insee.fr/fr/bases-de-](http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/esl/comparateur.asp?codegeo=com-50165)

[donnees/esl/comparateur.asp?codegeo=com-50165](http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/esl/comparateur.asp?codegeo=com-50165)

Conservatoire du littoral (avril 2014 – mai 2014), [http://www.conservatoire-du-](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/)

[littoral.fr/](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/)

Agence Phytolabpaysage&environnement (avril 2014 – mai 2014),

<http://www.phytolab.fr/>

Les principes d'aménagement du littoral (mars 2014 – mai 2014),

<http://www.developpement->

[durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN\\_Littoral\\_3\\_cle72d5d6.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN_Littoral_3_cle72d5d6.pdf)

Centre de thalassothérapie Prévithal (mars 2014 – mai 2014),

<http://www.previthal.com/index.htm>

Camping de l'ermitage (avril 2014 – mai 2014), [http://www.camping-](http://www.camping-ermitage.com/anglais/bienvenue.htm)

[ermitage.com/anglais/bienvenue.htm](http://www.camping-ermitage.com/anglais/bienvenue.htm)

## Table des illustrations

### Cartes

<i>Carte 1 : Localisation de Donville les Bains dans le département de la Manche à l'échelle nationale. - Source fond de carte artique - réalisation Margot Collet .....</i>	<i>9</i>
<i>Carte 2 : Les 33 communes de l'intercommunalité granvillaise. - Source : <a href="http://www.granville-terre-mer.fr">http://www.granville-terre-mer.fr</a> .....</i>	<i>14</i>
<i>Carte 3 : La zone orangée correspond au choix du terrain à aménager en vue de la valorisation du front de mer de la commune. Les délimitations correspondent aux limites de Donville les Bains. – Source fond de carte : Géoportail, modifications : Margot Collet .....</i>	<i>21</i>
<i>Carte 4: Zonage du terrain. - Source fond de carte: Géoportail, modifications : Margot Collet</i>	<i>24</i>
<i>Carte 5 : Représentation de la route à sens unique. - Source fond de carte: Géoportail - modifications : Margot Collet .....</i>	<i>42</i>

### Photographies

<i>Photographie 1 : Chausey, est en fait un archipel appartenant à la commune de Granville. Il est facilement accessible en vedette depuis le port de Granville tout au long de l'année.....</i>	<i>16</i>
<i>Photographie 2 : Jersey est également facilement accessible en vedette depuis le port de Granville en été.....</i>	<i>16</i>
<i>Photographie 3 : On voit bien sur cette photo prise à Donville les Bains la falaise morte longeant la longue plage s'étendant sur plusieurs communes. On peut apercevoir le plongeur sur l'extrême gauche de la photographie. – Réalisation Margot Collet .....</i>	<i>18</i>
<i>Photographie 4 : Vue d'ensemble du terrain – Source : <a href="http://aufeminin.com">aufeminin.com</a>, rubrique : mes albums photo, donville les bains. ....</i>	<i>22</i>
<i>Photographie 5 : réalisation Margot Collet .....</i>	<i>23</i>
<i>Photographie 6 : réalisation Margot Collet .....</i>	<i>23</i>
<i>Photographie 7 : réalisation Margot Collet .....</i>	<i>23</i>
<i>Photographie 8 : Photo représentative de la zone 2 - réalisation Margot Collet .....</i>	<i>25</i>
<i>Photographie 9 : Paysage de la zone 5. - réalisation Margot Collet.....</i>	<i>27</i>
<i>Photographie 10 : Centre Prévithal - Source : <a href="http://previthal.com">previthal.com</a>.....</i>	<i>28</i>
<i>Photographie 11 : Une cabine de plage de Donville les Bains – réalisation Margot Collet .....</i>	<i>43</i>
<i>Photographie 12 : Représentation d'une structure de bois ponctuant la promenade de front de mer. - Source : structure réalisée par la société d'urbanisme Collectif Etc .....</i>	<i>44</i>
<i>Photographie 13 : Autre représentation d'une structure de bois ponctuant la promenade du front de mer. - Source : <a href="http://www.evous.fr/Visite-illustree-des-berges-de-Seine-a-Paris-a-l-ete-2013,1177710.html">http://www.evous.fr/Visite-illustree-des-berges-de-Seine-a-Paris-a-l-ete-2013,1177710.html</a> .....</i>	<i>44</i>
<i>Photographie 14 : Plage de Ipanema à Rio de Janeiro - réalisé par Nabila Ramdani.....</i>	<i>45</i>
<i>Photographie 15 : Le bâtiment sur la droite sera requalifié en café/bar dansant. On peut voir le poste de secours sur la gauche de la photographie. - réalisation Margot Collet .....</i>	<i>46</i>
<i>Photographie 16 : Terrasse actuelle du bâtiment requalifié. Elle se situe en contre haut d'environ 1,5 mètres par rapport au niveau de la digue promenade. - réalisation Margot Collet.....</i>	<i>47</i>
<i>Photographie 17 : Pin parasol - Source : <a href="http://champagnefraise.wordpress.com/2011/07/27/pin-parasol">http://champagnefraise.wordpress.com/2011/07/27/pin-parasol</a>. - consulté le 17 mai 2014</i>	<i>49</i>
<i>Photographie 18 : Tamaris - réalisation Sandrine Bonnevale.....</i>	<i>49</i>

## Graphiques

<i>Graphique 1 : Source INSEE 2009</i> .....	11
<i>Graphique 2 : Source INSEE 2009</i> .....	12
<i>Graphique 3 : Concerne la population de Donville les Bains, Source INSEE 2009</i> .....	13
<i>Graphique 4 : Source : camping de l'Ermitage</i> .....	30

## Tableaux

<i>Tableau 1 : Source données : l'internaute.com</i> .....	10
<i>Tableau 2 : Tarifs Prévithal de la chambre la moins chère et la plus chère pour une nuit. Source : brochure Prévithal</i> .....	29
<i>Tableau 3 : Tarifs Prévithal en fonction de différentes formules de soins pour une journée. Source : brochure Prévithal</i> .....	29

## Figures

<i>Figure 1 : Schéma du développement durable – Source : <a href="http://www.commerce-paysarles.com/-Environnement-.html">http://www.commerce-paysarles.com/-Environnement-.html</a></i> .....	36
<i>Figure 2 : Représentation du type d'architecture du café/bar. - réalisation : agence Phytolab</i>	47
<i>Figure 3 : Panneau photovoltaïque sur le dessus du lampadaire. - réalisation : startup Sunna design</i> .....	50
<i>Figure 4 : Lampadaire solaire de la startup Sunna design</i> .....	50

## Résumé

L'essor des stations balnéaires en France est relativement récent. Ce développement prend place avec la naissance et la croissance de la société industrielle au XIX<sup>ème</sup> siècle. Les considérables progrès techniques de cette période donnent lieu à une urbanisation trop rapide et fortement axée sur le développement économique. Beaucoup de stations balnéaires n'offrent alors pas vraiment de dépaysement par rapport aux villes, comme souligne Jean Jacques Bavoux, mais cultive un tourisme de masse destructeur de ces paysages naturels fragiles.

Heureusement, la prise de conscience de l'importance de la préservation de l'environnement évolue progressivement dans la société et ces espaces naturels sont de plus en plus protégés.

Ce projet a pour objectif de valoriser le front de mer de Donville les Bains en y intégrant pleinement cette notion de préservation des espaces naturels.

L'atout majeur de la commune est sa plage. Mais depuis l'époque des premiers congés payés la configuration du bord de mer n'a guère évolué. Dès lors, il apparaît logique que la valorisation de ce potentiel se fasse par un aménagement de cet espace. Cette reconquête passe par la conservation des atouts de cet environnement remarquable tout en l'enrichissant par de nouveaux usages « conviviaux ou récréatifs.

### ***Mots-clefs :***

Donville les Bains, Manche, Basse Normandie, front de mer, bord de mer,

Valorisation littorale, préservation de l'environnement